



## Motion de soutien

Ce jour, les agents des 70 collèges du Conseil Général du Var exerçant des missions d'accueil, d'entretien, de maintenance, de restauration sont en grève pour exiger l'équité de traitement d'avec les autres agents de la collectivité en matière de régime indemnitaire, d'indemnités, de prestations sociales, de congés, de conditions de travail.

Cet arrêt de travail a été décidé suite à des assemblées de personnels ayant réuni plusieurs centaines d'agents, à l'initiative du syndicat CGT des personnels du Conseil Général du Var et de sa section.

La Fédération CGT des services publics rappelle que toutes les conquêtes sociales, sans exception, sont le résultat de la lutte et des mobilisations.

La Fédération CGT des services publics apporte son entier soutien à ce mouvement et souhaite que les revendications légitimes des agents et du syndicat aboutissent pleinement.

Cette date en appelle une autre. À l'unisson l'ensemble des agents des collectivités doit se mobiliser le 15 mars notamment pour le dégel du point d'indice et le maintien des missions de service public.

Montreuil, le 13 mai 2014